

Slide 3 et 4 :

si toutes les recherches Google – 9 milliards chaque jour – s'appuyaient sur ChatGPT, 10 TWh d'électricité supplémentaires seraient consommés chaque année. Alex De Vries estime la hausse à 29,3 TWh par an, autant que la consommation électrique de l'Irlande. « *La hausse continue de la consommation énergétique, et donc de l'empreinte carbone de l'intelligence artificielle est un phénomène très bien connu*, commente Anne-Laure Ligozat. *Les modèles d'IA sont de plus en plus complexes : plus ils comportent de paramètres, plus les équipements tournent longtemps. Et comme les machines sont de plus en plus puissantes, cela pousse à faire des modèles de plus en plus complexes... »*

Slide 8 :

« En anglais, le mot "intelligence" exprime l'intelligence au sens du langage courant, mais aussi l'information, comme dans le mot CIA qui est l'acronyme de Central Intelligence Agency qui se traduit par agence centrale de renseignement. Le sens informationnel dans le mot intelligence artificielle a depuis disparu de nos esprits quand nous parlons de la discipline. »

Aurélie Jean propose de remplacer le terme « **intelligence artificielle** » par « **intelligence analytique artificielle** », estimant que cette expression est plus précise. En effet, la technologie actuelle se limite principalement à **l'analyse statistique et logique**, sans toucher aux composantes émotionnelle, créative ou pratique de l'intelligence humaine. Elle revient sur l'origine historique du terme : dès 1948, Alan Turing évoquait des réseaux de neurones, mais ce n'est qu'en 1956, à la conférence de Dartmouth, que le concept d'IA a été officiellement nommé.

Elle note que l'usage prolongé du mot « intelligence » déclenche des **peurs irrationnelles**, souvent manipulées dans les médias et les récits dystopiques (affiliés aux scénarios à la *Terminator*). Enfin, la chronique encourage une transition vers un vocabulaire plus juste — tel que le mot « **algorithme** » — afin d'éviter les malentendus liés à des attentes démesurées ou erronées.

Slide 10 :

En 1997, le champion du monde d'échecs Garry Kasparov est battu par **Deep Blue**, un superordinateur développé par IBM. C'est un moment historique : pour la première fois, une

machine surpassait un humain au plus haut niveau dans un jeu considéré comme un symbole de l'intelligence stratégique. Deep Blue n'était pas une intelligence artificielle au sens actuel : il ne "pensait" pas, mais calculait plusieurs millions de coups par seconde. Sa victoire repose sur une **force brute de calcul** et une **base de données d'ouvertures** exhaustives. Kasparov, troublé par certaines réponses inattendues, soupçonna même un comportement quasi humain. Cet événement a marqué l'imaginaire collectif : il a fait entrer l'informatique dans l'ère des confrontations symboliques homme-machine. Aujourd'hui encore, cet épisode est cité pour illustrer les débuts de la domination algorithmique sur certaines compétences humaines très valorisées, comme la logique et l'anticipation.

Slide 12 :

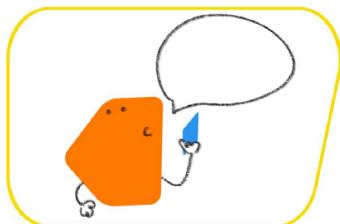
CF Fiche animateur et fiches répondants TEST DE TURING

Slide 13 :

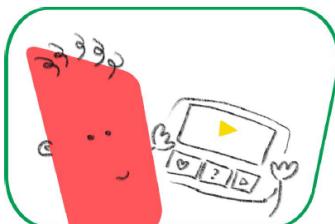
L'IA au quotidien

Une majorité de personnes utilise déjà l'IA au quotidien, souvent sans s'en rendre compte et sans savoir de quoi il s'agit. Des recommandations de films aux assistants virtuels, en passant par les systèmes de reconnaissance faciale, l'IA est omniprésente.

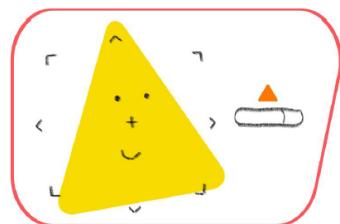
Exemples d'utilisations de l'IA au quotidien :



● Les assistants virtuels comme Siri, Alexa et Google Assistant qui nous permettent notamment d'obtenir des réponses à nos questions posées en langage naturel.



● Les recommandations personnalisées des plateformes comme Instagram, Netflix ou Spotify qui suggèrent des contenus, films ou musiques.



● Reconnaissance faciale utilisée pour déverrouiller nos smartphones ou identifier des personnes sur les grands réseaux sociaux.

Slide 14 : EU Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act) — Synthèse pour présentation

⌚ Objectif du règlement

Le règlement européen sur l'IA, adopté en 2024, vise à :

- Garantir un **déploiement sécurisé et éthique de l'IA** dans l'Union européenne,
- Créer un cadre juridique clair pour le développement, l'usage et la commercialisation des systèmes d'IA,
- Protéger les **droits fondamentaux** des citoyens européens.

⚠️ Approche par niveaux de risque

L'AI Act classe les systèmes d'IA en **quatre niveaux de risque**, chacun ayant des obligations spécifiques :

1. **Risque inacceptable** (interdits) :
 - Manipulation cognitive des personnes vulnérables,
 - Systèmes de notation sociale à la chinoise,
 - Reconnaissance faciale en temps réel dans l'espace public (sauf exceptions).
 2. **Risque élevé** (très encadrés) :
 - Usage dans l'éducation, la justice, l'emploi, les infrastructures critiques, etc.
 - Nécessite : évaluation de conformité, documentation, transparence, surveillance humaine.
 3. **Risque limité** :
 - IA avec interactions simples (chatbots, assistants).
 - Obligation d'information : dire clairement que l'utilisateur interagit avec une IA.
 4. **Risque minimal ou nul** :
 - Jeux vidéo, filtres photos, recommandations basiques...
 - Pas de contrainte particulière.
-

👤 Qui est concerné ?

Tous les **acteurs économiques opérant dans l'UE** :

- **Fournisseurs d'IA** (concepteurs),
- **Déployeurs** (entreprises, administrations utilisant une IA dans leurs services),
- **Importateurs/distributeurs** de systèmes d'IA produits hors UE.

Même les acteurs **hors de l'UE** sont concernés **s'ils proposent des IA à des utilisateurs européens**.

❖ Enjeux pour les professionnels

- Respecter les exigences techniques (qualité des données, sécurité),
- Mettre en place des procédures de contrôle et de suivi,
- Être en mesure de **démontrer la conformité** (notamment pour les IA à haut risque),
- Adapter les outils et les pratiques métier, notamment dans les secteurs sensibles (santé, emploi, sécurité...).

EU 1. Utiliser une IA française, européenne ou extra-européenne : quelles différences ?

✓ Si tu utilises une IA européenne :

- Elle est **développée dans le cadre juridique européen**, donc **plus de garanties de conformité dès le départ** (protection des données, transparence, non-discrimination...).
- L'éditeur est **sous juridiction européenne**, donc **plus facile à contrôler, auditer ou questionner en cas de problème**.
- Tu bénéficies d'une **meilleure lisibilité légale** et **moins de risques** à terme (ex : pas de rétro-sanction).

⚠ Si tu utilises une IA extra-européenne (OpenAI, Google, etc.) :

- Tu dois t'assurer **toi-même** que le système respecte le cadre du règlement européen :
 - Transparence (expliquer que c'est une IA),
 - Respect des droits fondamentaux,
 - Pas d'usage discriminatoire ou manipulateur,
 - Surveillance humaine si haut risque.
- Le fournisseur peut être **hors de portée réglementaire**, ce qui complique la gestion en cas de litige ou de non-conformité.
- Tu pourrais **subir une responsabilité partagée** en cas de manquement (notamment si tu intègres l'IA à tes outils internes ou services clients).

▣ 2. En tant qu'entreprise utilisatrice d'IA générative, que garantit l'AI Act ?

🛡 Ce que le règlement garantit :

1. **Protection juridique :**
 - Tu dispose d'un **cadre clair pour utiliser une IA** en conformité avec le droit européen.
 - Tu sais quels usages sont autorisés, limités ou interdits.
2. **Protection des usagers/clients :**
 - Obligation d'**information** : si un client interagit avec une IA, il doit le savoir.
 - Garantie contre les contenus trompeurs, biaisés ou dangereux, surtout dans les domaines sensibles (santé, insertion, éducation...).
3. **Encadrement des risques :**
 - Si tu utilises une IA dans un domaine à **haut risque** (ex : recrutement, scoring social), tu dois :
 - effectuer des **tests de robustesse**,
 - documenter son fonctionnement,
 - **garantir une supervision humaine**.
4. **Responsabilité partagée :**
 - Même si tu n'as pas conçu l'IA, **tu es responsable de son usage** en contexte professionnel.
 - Si l'outil génère un contenu problématique, c'est à toi de le contrôler avant diffusion.

En résumé pour ta présentation

- ✓ Une IA européenne t'apporte plus de garanties juridiques.
- ✗ Une IA extra-européenne peut être utilisée, mais tu dois en vérifier la conformité.
- ⌚ L'AI Act encadre l'usage de l'IA pour protéger les usagers, responsabiliser les entreprises et prévenir les dérives.

est-ce que chat gpt est différent aux us et en europe ?

1. Données personnelles : traitement plus strict en Europe

- En Europe, OpenAI applique le **RGPD**, ce qui impose :
 - Une **limitation de la collecte et conservation des données**,
 - Un droit à l'effacement,
 - Une obligation d'information claire sur le traitement.
 - ✓ Depuis avril 2024, OpenAI permet aux utilisateurs européens de **désactiver l'historique de chat** et d'exclure leurs échanges de l'entraînement du modèle.
 - ✗ Ces protections ne sont pas toujours activées ou aussi strictes dans d'autres régions (comme aux États-Unis).
-

US vs EU 2. Différences d'expérience ou de contenu

Aux États-Unis :

- Le ton peut être **plus direct ou informel**.
- Certains contenus peuvent être **moins filtrés** (politiques, culturels, religieux...).
- Certaines fonctionnalités ou modèles (ex : assistants personnalisés) sont souvent **déployés en avant-première**.

En Europe :

- Le système est **adapté pour respecter les normes légales européennes**.
 - Il peut être **plus prudent** sur des sujets sensibles (santé, emploi, politique).
 - Les filtres sont parfois **plus stricts** (pour éviter la désinformation, les stéréotypes, etc.).
-

Entraînement : même modèle, mais contexte local différent

Le modèle de base (**GPT-4 ou GPT-4o**) est le même partout dans le monde.
Mais le comportement peut être modulé selon la **localisation**, les **paramètres linguistiques**, ou la **réglementation applicable**.

En résumé

Aspect	eu Europe	us États-Unis
Données personnelles	Protection renforcée (RGPD)	Moins contraignant
Contenus sensibles	Plus filtrés	Parfois plus permissifs
Fonctionnalités	Parfois déployées plus tard	Lancement prioritaire
Conformité IA	Alignée sur AI Act	Pas encore équivalent national

Slide 20 : 1. Identifier ses besoins et ses cas d'usage

Avant d'utiliser une IA, il faut savoir **pourquoi** et **dans quel but**.

- Exemples de cas concrets :
 - Rédiger un compte-rendu, un email ou une fiche métier
 - Résumer un document long
 - Générer une trame pour un atelier ou une animation
 - Simuler un entretien (avec un bénéficiaire fictif, un recruteur, etc.)
 - **Conseil pratique** : note tes tâches chronophages ou répétitives → l'IA peut souvent intervenir là.
-

2. Choisir le bon outil d'IA (selon le besoin)

Il existe des dizaines d'outils. Tous ne servent pas à la même chose.

- **Exemples d'outils :**
 - **ChatGPT** → rédaction, idées, synthèses
 - **Perplexity.ai** → recherche web augmentée
 - **Gamma.app / Canva AI** → création de présentations
 - **Krisp.ai** → suppression de bruit en visio
 - **FormX.ai** → extraction automatique de données
 - **Critère de choix :**
 - Objectif (texte, image, son, recherche...)
 - Confidentialité
 - Accessibilité (gratuit / payant)
 - Langue disponible (français ?)
-

3. Formuler des prompts efficaces (l'art de la consigne)

Ce que tu demandes = ce que tu obtiens. Mieux tu formules, mieux l'IA répond.

- Un bon **prompt** est :
 - **Clair** → pas d'ambiguïté
 - **Contextualisé** → « tu es mon assistant RH » ou « parle à un adolescent »

- **Structuré** → étapes, consignes, formats demandés
 - **Itératif** → tu peux corriger, relancer, reformuler
 - Exemple :
 - « Fais-moi un CV »
 - « Crée un CV clair pour un poste d'agent d'entretien en mairie, avec 3 expériences, une formation CAP, et une mise en page sobre. »
-

4. Vérifier, compléter, et contextualiser les réponses

L'IA peut se tromper, inventer, ou oublier des choses importantes.

- Ce qu'il faut **toujours faire** :
 - Relire et corriger
 - Vérifier les faits si besoin (dates, sources, chiffres...)
 - Ajouter **du contexte local, humain ou professionnel** que l'IA ignore
 - Exemple :
 - Un modèle ne connaît pas forcément les dispositifs d'aide locaux → il faut les injecter soi-même.
-

5. Gagner du temps sans déléguer sa pensée

L'IA est une **aide**, pas une délégation complète.

- Elle te fait gagner du temps sur :
 - La mise en forme, les idées, les structures
 - Les relances, les résumés, les brouillons
 - Mais **c'est à toi de** :
 - Penser, arbitrer, adapter
 - Décider ce qui est pertinent
 - **Conseil** : l'IA peut être ton brouilloniste, pas ton remplaçant.
-

6. Respecter l'éthique, la confidentialité et la légalité

Il y a des règles à suivre, surtout dans le public ou l'accompagnement.

- Ne pas soumettre de données **personnelles sensibles**
 - Exemple : noms, adresses, n° de dossier, infos de santé, etc.
 - Mentionner l'usage d'IA dans certains contextes (si ça influence une décision)
 - Respecter les règles RGPD / CRPA / LIL
 - Être transparent dans les démarches d'insertion ou de médiation
 - **Astuce** : désactiver l'historique ou utiliser des outils garantis RGPD si besoin.
-

7. Faire évoluer sa pratique dans le temps

Utiliser l'IA, c'est comme apprendre une langue : on progresse avec la pratique.

- Se former régulièrement (tutos, newsletters, webinaires...)
- Tester de nouveaux outils ou de nouvelles fonctions
- Echanger avec ses collègues : pratiques partagées, prompts utiles, erreurs rencontrées
- Garder un regard critique : tout n'est pas magique

Slide 21 : poli avec IA

Faut-il être poli avec l'IA ? Peut-on lui exprimer de l'énervement ?

Oui, on peut être poli avec l'IA... mais ce n'est pas une obligation morale.

L'IA n'a **ni conscience, ni émotions**, donc elle ne se sent **ni offensée, ni flattée**. Dire "merci" ou "s'il te plaît" à un outil comme ChatGPT ne change pas son comportement, mais cela :

- **Facilite les échanges humains dans la pièce** (effet miroir),
- Crée une **habitude sociale positive**, surtout en présence de jeunes ou de publics fragiles,
- Aide parfois à formuler des requêtes plus calmes, donc plus efficaces.

¶ En revanche, attention à comment on exprime son énervement.

Il est **compréhensible** de s'agacer quand l'outil ne répond pas bien. Mais :

- Crier ou insulter l'IA **ne l'aide pas à mieux répondre** (elle n'apprend pas sur le moment),
- Cela peut **perturber l'ambiance du groupe**, notamment en atelier collectif,
- Cela **brouille l'objectif pédagogique** : comprendre *pourquoi* l'outil se trompe, pas juste lui en vouloir.

Ce qu'on recommande en atelier :

- Reformuler la consigne calmement : "*Je crois que tu n'as pas compris, reformule cette phrase avec un autre ton*"
- Utiliser l'erreur comme un levier de discussion : "*Tiens, pourquoi a-t-il répondu ça ?*"
- Garder une attitude exploratoire : l'IA est un **outil d'expérimentation**, pas un humain à convaincre ou corriger.